LEGENDE

Limite de zone à urbaniser



Urbanisation à court et moyen terme



(représentation à titre illustratif)



Les accès (emplacement obligatoire côté R.D. 47)

Les espaces verts à créer



Les sentiers à créer (bouclage obligatoire)



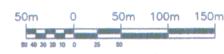
Les places publiques à créer

(représentation à titre illustratif)



Urbanisation à long terme après modification du P.L.U.





DEPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME

COMMUNE DE

FONTAINE-SOUS-PREAUX

PLAN LOCAL D'URBANISME

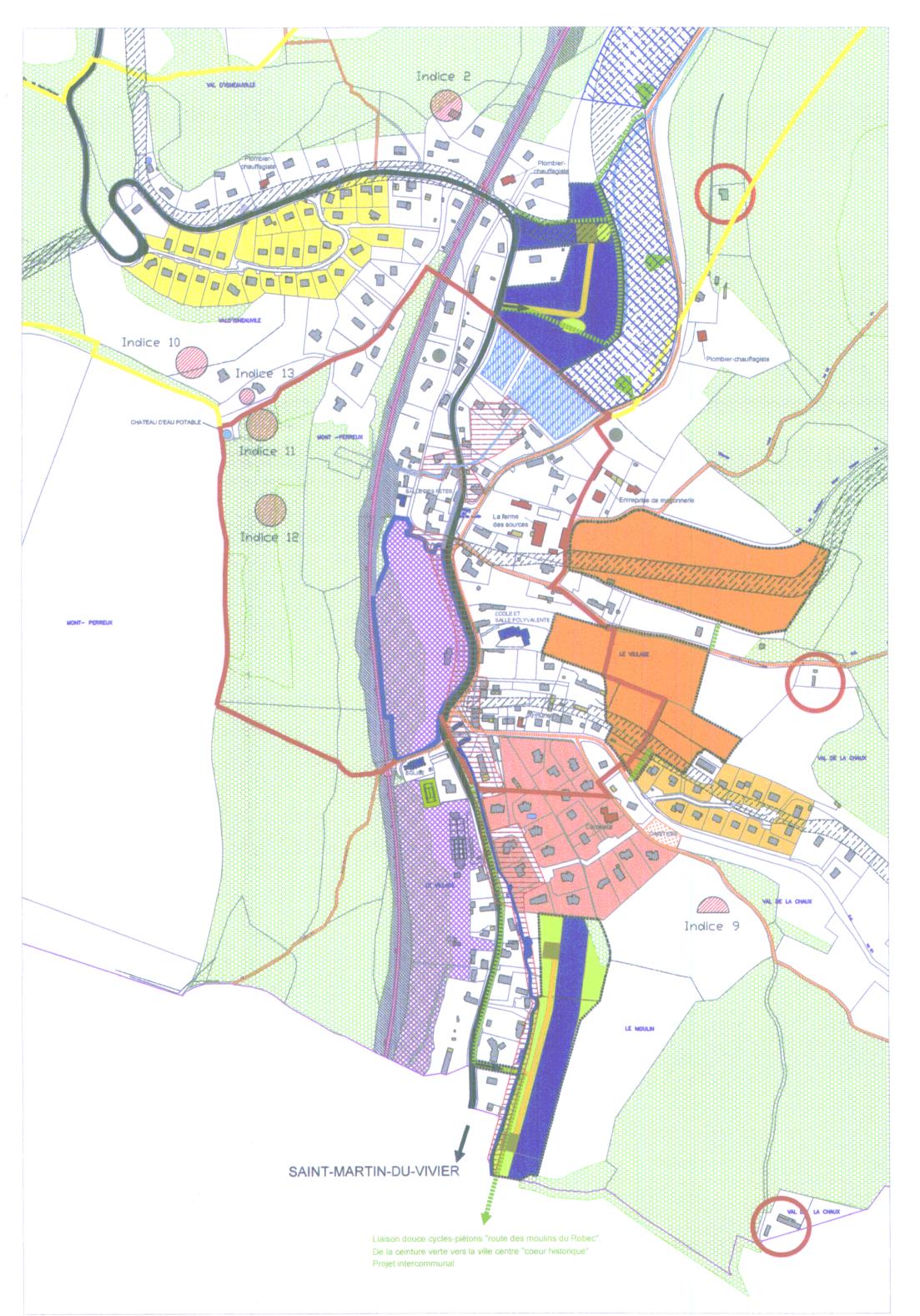
ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT

Plan approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du



LES ZONES D'URBANISATION FUTURE 1AU

FEVRIER 2007



LES INFORMATIONS



Voie ferrée Rouen-Amiens



Axe structurant (R.D. 47)



Espaces boisés



Le bâti public





Terrain de sports (tennis, volley-ball, basket-ball)



Le bâti ajouté



Bâtiments légers



Périmètre de protection immédiat de captage d'eau potable



Périmètre de protection rapproché B de captage d'eau potable



Périmètre de protection éloigné de captage d'eau potable



Propriété de la ville de Rouen



Lotissement la Renardière 1990



Lotissement les jardins de Fontaine 1999-2000



Artisanat



Le bâti isolé



Rivière Le Robec



Cours d'eau temporaire: le lit fossile du Robec



Mare, étang, ou piscine



Retenue d'eau



Secteur de remontée de nappe phréatique (source : témoignage des élus communaux)



Terrain urbanisé inondé en mars 2001 (source : témoignage des élus communaux)



Secteur d'expansion des ruissellements, donné à titre indicatif (source AREAS)



Cônes de visibilité



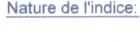
Itinéraires pédestres

RECENSEMENT D'INDICES DE CAVITES SOUTERRAINES

Sources:



Habitants





Effondrement

Affaissement



Entrée à flanc de coteau